

Procès verbal du jury des contrats doctoraux  
de l'école doctorale de philosophie du 29 juin 2011

Composition du Jury : 14 personnes

Membres internes du conseil de l'école doctorale : B. Bensaude Vincent, C. Bonnet, D. El Murr, J. Gayon, L. Jaffro, C. Jaquet, A. Jaulin, R. Kamrane, M. Kistler, C. Larrère, P.-Y. Quiviger

Membres extérieurs : J.-C. Brochier, C. Collet, G. Fraisse.

La séance commence à 10h 30 : on procède d'abord à l'audition de 9 candidats aux contrats doctoraux, puis à l'audition de 4 candidats ayant déjà un contrat doctoral et demandant une mission d'enseignement.

Après l'audition de l'ensemble des candidats, la délibération s'effectue en deux temps :

1) propositions d'attribution des contrats doctoraux, 2) propositions d'attributions de missions complémentaires.

*Contrats doctoraux* : après audition de l'ensemble des rapports sur les candidats effectués en aveugle par des experts extérieurs au jury, une brève discussion permet de dégager six candidats à l'unanimité sans vote préalable et de retenir un septième candidat qui sera proposé en vue des contrats doctoraux attribués sur contingent présidentiel.

Un vote est alors effectué pour classer les six candidats retenus :

1<sup>er</sup> ex aequo : Matthieu Amat, Aurélien Tonneau (11 voix)

3<sup>e</sup> : Olivier D'Jerenian (10 voix)

4<sup>e</sup> ex aequo : Thibault Barrier, Catherine Guesde (9 voix)

6<sup>e</sup> : Paula Galhardo Cépil (6 voix)

un 7<sup>e</sup> candidat, Valentin Pion, est proposé en vue d'un contrat doctoral attribué sur contingent présidentiel

Le jury valide cette liste par un vote unanime : (14 voix pour)

M. Kistler, Bernadette Bensaude et Ramine Kamrane quittent la séance à 17h 30.

*Missions d'enseignements* : Après une brève discussion, le jury décide de proposer l'attribution de missions aux candidats en les classant selon les principes suivants :

I) Priorité aux candidats agrégés devant valider leur stage

1) Olivier D'Jerenian

2) Thibault Barrier

II. Vient ensuite l'ensemble des candidats demandant le renouvellement de leur mission.

III. Liste complémentaire des candidats départagés par un vote

1) David Zaperro (11 voix)

2) Florent Franchette (9 voix)

3) Catherine Guesde (8 voix)

4) Aurélien Tonneau (4 voix)

5) Paula Galhardo Cépil (1 voix)

Le jury valide cette liste par un vote unanime (11 voix pour.) La séance s'achève à 17h50.